

▣ FICHE ACTION 1.1.3

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE SPÉCIFIQUE : MÉMOIRE DES USAGES ET MODES DE VIE



RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Au-delà des éléments patrimoniaux exceptionnels et prestigieux qui égrenent le territoire, il existe également une multitude d'éléments spécifiques à prendre en compte et à préserver. Les éléments spécifiques sont, par définition, tous ceux témoignant d'un usage "local", cet ensemble d'objets fragiles se structure de la façon suivante (listes non limitatives qui devront être complétées et précisées) :

- **L'architecture "vernaculaire"**. Leur grande spécificité réside dans la transmission permanente dans le temps des savoirs locaux non écrits, seule façon d'assurer leur mémoire.
Rural : murs, terrasses, pailers, lavoirs, fours.
Hydrographique : ponts, canaux, fontaines.
Artisanal : moulins, ateliers, fabriques.
- **L'architecture "savante"**
Architecture religieuse : couvents, églises, chapelles, oratoires
Architecture funéraire : cimetières, stèles, monuments, cénotaphes
Architecture civile d'exception, maisons d'américains

OBJECTIFS

- Définir les conditions de préservation et de valorisation de ce patrimoine spécifique ;
- Donner les urgences sanitaires ;
- Définir un projet de territoire à l'échelle du Cap Corse.

TERMINOLOGIE

Architecture vernaculaire : architecture dite "non savante", non issue de connaissances théorisées, mais résultant de l'application permanente dans le temps de savoir locaux transmis de façon traditionnelle, souvent non écrite.

Architecture savante : principe inverse du précédent, une architecture savante résulte de savoirs théorisés, enseignés et transmis de façon académique, universitaire, et normalisée.

Typologie : consistance de familles d'objets répondant à au moins une caractéristique commune, l'usage, les matériaux, le mode constructif, la datation, etc.

Type : un élément d'une typologie est un type

RECOMMANDATIONS

- **Compléter le travail d'inventaire** déjà réalisé à l'échelle du territoire sur le patrimoine bâti spécifique, recueillir et synthétiser les connaissances existantes (recollement et mobilisation des sources documentaires connues), les hiérarchiser suivant des thèmes d'intervention à mener : entretien / restauration / réhabilitation / remise en réseau.
- **Définir, sur les bases de cet inventaire, les différentes thématiques patrimoniales** : 4 à 5 objets suffisamment importants et caractéristiques pour constituer une famille typologique.
- **Cibler les périmètres de projet** visant à préserver, réhabiliter ou reconverter tout ou partie des éléments patrimoniaux identifiés ;
- **Privilégier, pour chaque élément, une reconversion avec conservation des usages anciens** lorsque cela est possible.

SITES OU TERRITOIRES CONCERNÉS

L'ensemble des communes du Cap Corse.

ACTEURS CONCERNÉS

Les communes, les associations, les propriétaires.

PARTENAIRES À MOBILISER

CTC Services du Patrimoine et de l'Inventaire / DREAL Corse / ABF / DRAC / CAUE / Office de l'Environnement de Corse / Agence du Tourisme de la Corse

Exemples de thématiques patrimoniales spécifiques

De nombreux travaux d'érudits locaux existent déjà sur le sujet. Cette liste doit être étudiée le cas échéant et adaptée sur chaque commune.

PATRIMOINE ARTISANAL ET RURAL

Le moulin "Guadu Grande" sur la commune de Ogliastro, exemple de valorisation de patrimoine artisanal passé, élément de compréhension de la structure du territoire communal et de son utilisation locale traditionnelle.



PATRIMOINE FUNERAIRE

Les occupations du territoire par les traditions funéraires typiquement locales, sont des éléments forts et structurants, à préserver, valoriser et entretenir pour la mémoire locale.



PATRIMOINE RELIGIEUX "DIFFUS"

La structuration du territoire par une armature d'éléments de pratique culturelle permet d'entretenir des réseaux de découverte de celui-ci, et d'en comprendre le fonctionnement



☀ OUTILS À MOBILISER

- Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- Études de valorisation du patrimoine
- Protections au titre des Monuments Historiques
- Outils de maîtrise foncière
- PLU (zonage et article 11)



AUTRES ACTIONS DE LA CHARTE

Fiche Action 1.1.1 Protéger les cônes de vues sur le patrimoine d'exception

Fiche Action 1.1.2 Préserver le patrimoine défensif :
Une stratégie d'intervention collective

☒ Une mission menée de mars 2014 à décembre 2015 par Terre en vue, collectif des paysagistes / Stéphane Baumeige, architecte du patrimoine / Ateliers Dynamiques Urbaines, urbanistes / l'ADÉUS, sociologues / Studio madehok, agence de communication

☒ Maître d'ouvrage



☒ Assistance à
Maîtrise d'Ouvrage



☒ Financée par



La Charte paysagère et architecturale du Cap Corse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Corse avec le Fonds européen de développement régional.

